

## Le Petit Paray Illustré



Paray-Douaville - Lenainville - Douaville - Villiers les Oudets - Le Petit Orme



# LE CONSEIL MUNICIPAL

Le dernier conseil municipal s'est déroulé le :  
MARDI 08 JUIN 2021 à 20h00

Compte rendu des séances du 1er semestre 2021

## Délibérations :

- # Adoption des comptes de gestion 2020
- # Vote des subventions aux associations : PARAY Animations et BOINVILLE Jeunesse
- # Investissements : route - surveillance - éclairages publiques
- # Vidéo-protection : autorisation de la préfecture validée - en-cours de réalisation

## Points divers :

- # Renouvellement décoration de Noël : achat ou location => devis en cours
- # Révision du règlement du cimetière
- # Organisation des élections départementales et régionales
- # Actualisation du site internet de la commune
- # Demande de devis pour un ossuaire dans le cimetière



# INFOS MUNICIPALES

Selon la situation sanitaire, à compter de Septembre 2021, la mairie sera ouverte :  
le matin de 11h à 12h et l'après-midi de 15h à 18h,  
de préférence sur rendez-vous !

## Ouvertures de la maire

**Le MARDI et le VENDREDI de 15h00 à 18h00**

N'oubliez pas, si vous souhaitez des informations de la mairie, ou si vous souhaitez nous faire part d'un petit tracas communal (éclairage défectueux, trou dans la route...) vous pouvez écrire à :

[mairie@paraydouaville.fr](mailto:mairie@paraydouaville.fr)

qui vous répondra dans les plus brefs délais et mettra tout en œuvre pour vous contenter.

## Recensement Militaire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra une Attestation de Recensement (obligatoire pour le permis de conduire, pour les examens et les concours...)



## Location de la salle communale

Si vous souhaitez louer la salle communale, merci de vous adresser à la mairie afin de réserver votre date.

**En cas de location de la salle, vous devrez signer l'avenant ci-après en annexe qui vous engagera par rapport au protocole sanitaire actuel,**





République Française  
Département des Yvelines

## MAIRIE DE PARAY-DOUAVILLE

### Avenant au contrat de location de la salle du buisson à l'oiseau

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 le pass sanitaire est obligatoire lors de la location de la salle.

#### Le contenu du pass sanitaire à présenter

Le pass sanitaire (en format papier ou numérique) est valide sous réserve de présenter :

- Un justificatif de statut vaccinal attestant d'un schéma vaccinal complet, soit 7 jours après la 2eme injection pour les vaccins à double injection ou 7 jours après la dose unique en cas de contamination antérieure, soit 28 jours après l'injection unique pour les vaccins à une seule dose.
- Les résultats d'un test PCR , antigénique ou d'un **auto-test réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé**, négatif de moins de **72 heures** ;
- D'un certificat de rétablissement de plus de 11 jours et de moins de 6 mois
- **D'un justificatif de contre-indication médicale à la vaccination.**

#### Les personnes habilitées à contrôler un pass sanitaire :

Les organisateurs de la fête familiale eux-mêmes.

**Lors de la signature du contrat, les organisateurs devront présenter leur pass sanitaire au secrétariat de la mairie.**

Paray-Douaville le 20/08/2021

Le Maire, Martial ALIX

#### A remplir

Je soussigné(e) .....

Organisateur(s) de la fête familiale le .....m'engage à contrôler les pass sanitaire de tous mes invités sans exception. Pour les mineurs de 12 à 17 ans le pass sanitaire ne sera obligatoire qu'à partir du 30 septembre 2021.

Toute personne n'ayant pas de pass sanitaire ne pourra assister à la fête familiale.

Ma responsabilité est engagée.

La gendarmerie est prévenue et peut effectuer des contrôles lors de la soirée.

Paray-Douaville

signature de l'organisateur

Le .....



## LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

A l'heure de la rentrée le bilan de l'été n'est pas franchement bon.

Une météo très maussade, des températures froides , une épidémie qui n'en finit pas.

En espérant avoir une belle arrière saison, il nous faut nous motiver et reprendre une vie associative la plus normale possible.

Notre commune a quelques projets en attente de subventions qui je pense vont être débloquées rapidement à la rentrée.

Nous espérons installer la vidéo-protection rapidement.

Nous étudions aussi la possibilité de rénover notre éclairage public.

Permettez moi de prendre un risque en vous annonçant l'arrivée de la fibre pour la fin de l'année.

Bonne rentrée à vous toutes et à vous tous.

Martial ALIX



# SIVOS

## **ECOLE PRIMAIRE - RENTREE DES CLASSES - SEPTEMBRE 2021**

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée des classes 2021-2022

17 CP  
21 CE1  
12 CE2  
12 CM1  
12 CM2

Nous vous informons qu'il y a un changement de direction à l'école primaire, Mr MABIT prenant la direction d'une école maternelle sur Rambouillet.

## **ECOLE MATERNELLE - RENTREE DES CLASSES - SEPTEMBRE 2021**

9 PETITES SECTIONS  
15 MOYENNES SECTIONS  
9 GRANDES SECTIONS



# PANNEAUPOCKET

Nous sommes très satisfaits de l'application PANNEAUPOCKET

Cela nous permet de vous communiquer des informations plus rapidement.

Il suffit de télécharger l'application sur son smartphone ou maintenant sur son pc à l'adresse suivante : <https://app.panneaupocket.com>

Pensez également à mettre l'application à jour de temps en temps  
D'autres communes alentours ont également adopté cette application, et vous pouvez également les mettre en favoris.

LA MAIRIE MET A DISPOSITION  
DE SES CITOYENS :



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Pour être  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ

DISPONIBLE SUR  
Google Play

Disponible sur  
App Store



\*Le message affiché sur le téléphone ci-dessus est un exemple, renseignez-vous auprès de votre maire pour plus d'informations.



## ETAT CIVIL

### Nos joies

# Louis BERGEZ né le 07 juin 2021

# Alex PICHON né le 03 août 2021



Nous souhaitons à tous ces bambins la bienvenue et sincères félicitations aux heureux parents !

*Nous ne publions que les naissances dont les parents autorisent la publication (loi RGPD)*

## NOUVEAUX HABITANTS

Nous invitons les nouveaux habitants de PARAY et de ses hameaux à venir se présenter à la mairie afin de s'informer sur la vie de notre petite commune et de faire connaissance.

Nous vous souhaitons également la bienvenue !





# SITREVA

RAPPEL : les bacs de tri sélectif doivent être sortis sur la voie publique au plus tôt la veille au soir du jour de collecte, et rentrés le plus rapidement possible

Jours des collectes :

ordures ménagères : tous les vendredis  
emballages-journaux : 1 vendredi sur 2



## Le bon tri en 3 gestes



Pour le recyclage, chez moi je trie les emballages et les papiers

En plastique

(uniquement bouteilles et flacons, je peux laisser les bouchons dessus)



En métal



En carton



Les journaux, magazines et publicités (sans les films plastiques)



Règles de base :

- Je ne mets pas les emballages dans des sacs plastiques
- En cas de doute, je jette aux ordures ménagères
- Les emballages sont vidés et raciés

Pour le recyclage, j'apporte...

dans les bornes d'apport volontaire\* :

Les bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre



\* ou bien dans mon bac à verre si j'en suis équipé.



en déchèterie :

Les végétaux, la ferraille, les appareils électriques et électroniques, les produits chimiques, les gros cartons, les gravats, les meubles...



Consultez la liste des produits admis en déchèterie sur [www.sitreva.fr](http://www.sitreva.fr) et téléchargez le guide des déchèteries

Je jette aux ordures ménagères

Les restes de repas



Les barquettes, gobelets, sacs et films plastiques



Les emballages souillés



La vaisselle, les couches, les coques plastiques...



Pour les déchets verts, des bennes sont prévues à cet effet sur chaque hameau.

Pour l'enlèvement des encombrants (lourds ou volumineux), SITREVA peut procéder à l'enlèvement à domicile

Numéro vert : **08 00 49 50 61**



# SITREVA

Pour rester informé sur l'actualité de votre déchèterie, vous pouvez télécharger leur application :

## Téléchargez l'application !



Download on the  
**App Store**



GET IT ON  
**Google Play**



Concernant la déchèterie de Roinville-sous-Auneau, c'est Chartres métropole qui en a repris la gestion.

Vous pouvez dès à présent demander votre carte d'accès par internet sur :

**[chartres-metropole.fr/dechets/dechetterie](http://chartres-metropole.fr/dechets/dechetterie)**

ou par téléphone au : **02 37 36 98 27**



## PARAY ANIMATIONS

Le bureau s'est réuni le Mercredi 30 juin dernier.

Sous réserve de l'évolution de la pandémie, nous espérons organiser une fête

**le SAMEDI 25 SEPTEMBRE**

Nous espérons revenir très vite vers vous pour remplir vos agendas !

## PETIT PARAY ILLUSTRE

Afin de mieux être à votre écoute, nous avons créé une adresse mail pour transmettre vos suggestions ou articles que vous souhaiteriez lire dans le petit journal de la commune :

[petit.paray.illustre@gmail.com](mailto:petit.paray.illustre@gmail.com)

N'hésitez surtout pas !



## BALAYEUSE

Veillez trouver ci-après les dates de passages de la balayeuse pour le 2ème semestre 2021 :

- # **LUNDI 4 OCTOBRE**
- # **VENDREDI 5 NOVEMBRE**
- # **MERCREDI 8 DECEMBRE**
- # **MERCREDI 5 JANVIER 2022**

Merci de ne pas laisser vos véhicules sur le passage dans la mesure du possible !

## TAXES FONCIERES

Pour 2021, le conseil municipal a pris la décision d'augmenter le taux de la part communale, gelé depuis 2019 [ +4% sur le bâti et +0,76% sur le non-bâti]. Malgré cette hausse, nous restons une des communes alentours les moins taxées.

Le taux 2021 du département restera celui de 2020, mais sur les feuilles d'imposition, les deux taux des taxes communales et départementales seront regroupés sur la même colonne.

En revanche, l'état a augmenté ses bases d'imposition de 2%.



# TIQUES ET MALADIE DE LYME



Le printemps et l'automne sont des périodes particulièrement à risque de morsure de tiques, mais on peut les trouver quasiment toute l'année dans nos régions tempérées

Les tiques sont vecteurs de maladies potentiellement graves (l'encéphalite à tique - une maladie neurologique heureusement très rare en France - et la maladie de Lyme). Si le risque est faible (toutes les tiques ne sont pas infectées par ces bactéries), plus de 50.000 cas de Lyme ont été recensés en 2019 en France.

Pas de panique : cette maladie se soigne bien si elle est repérée à temps, d'où l'importance de savoir quoi faire en cas de morsure.

Voici les 5 étapes à suivre si vous vous apercevez qu'une tique a élu domicile sur votre peau.

## 1. Bien inspecter sa peau

Après une balade en pleine nature, pensez à vous inspecter de la tête aux pieds car les tiques passent souvent inaperçues, leur morsure étant indolore. Vérifiez les zones humides et protégées du corps telles que les aisselles, l'aîne ou les plis des genoux mais aussi le cuir chevelu.



## 2. Retirez la tique le plus rapidement possible

Retirer à l'aide d'un tire-tique (en vente en pharmacie) :

Glisser le crochet sous la tique, au plus près de la peau, puis le tourner lentement dans le même sens sans tirer, jusqu'à ce que la tique se décroche. Si vous n'avez pas de tire-tique, utiliser une pince à épiler : saisissez la tique à la base et tirez vers le haut, sans tourner.

**Ne pas utiliser d'éther** : cela anesthésierait la tique qui, une fois endormie, risquerait de régurgiter son contenu, augmentant alors le risque d'infection.

**Ne pas l'enlever avec les ongles** : cela peut compresser l'abdomen de l'animal, qui peut alors réinjecter le sang potentiellement infecté.

## 3. Désinfectez la morsure

Une fois la tique retirée, il est prudent de se nettoyer les mains ainsi que la zone de morsure avec de l'eau et du savon, puis de la désinfecter avec un antiseptique.

## 4. Tuez la tique puis mettez-la sur un scotch ou un mouchoir.

## 5. Surveillez la zone de morsure

Une fois la tique retirée, si une plaque rouge (ou foncée sur peau noire) et ronde apparaît autour de la morsure dans les deux semaines suivant la morsure (érythème migrant), c'est le signe d'une maladie de Lyme débutante. À distinguer de la simple réaction inflammatoire due à la morsure, sans gravité, qui survient au bout de deux à quatre jours et qui disparaît spontanément en quelques jours.

En cas de fièvre, de grande fatigue ou de troubles digestifs dans les semaines, voire les mois qui suivent la morsure, consultez un médecin, qui pourra décider de prescrire un traitement antibiotique. Celui-ci est efficace et permet d'empêcher l'évolution vers des formes graves de la maladie de Lyme,

Il n'est pas recommandé de prendre systématiquement des antibiotiques après une morsure car le risque que la tique soit infectée est faible et la prise d'antibiotiques n'est pas dénuée d'effets indésirables.



# CARTE D'IDENTITE

Notre carte d'identité change !!



## LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



- + pratique
- + innovante
- + sécurisée

### QUAND DEMANDER UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ ?

- Ma carte d'identité arrive à expiration dans moins de 6 mois
- Je souhaite refaire ma carte d'identité suite à une perte ou un vol
- J'ai changé d'état civil ou d'adresse
- Il s'agit d'une première demande (pour un enfant, pour une naturalisation...)

### BESOIN D'EFFECTUER UNE DEMANDE ?

Vous pouvez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Trouver une mairie disposant d'une « station de recueil » :



Par internet : sur le site de votre préfecture



Par téléphone : 3939 Allô Service public (service gratuit, coût de l'appel selon opérateur)

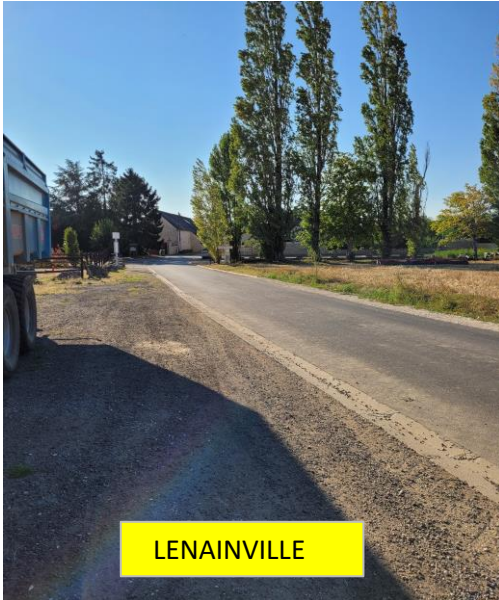
Vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans



## TRAVAUX

La réfection de nos routes a été effectuée courant juin !



## BOITE A LIVRES

Notre boîte à livres est maintenant approvisionnée par des donateurs que nous remercions chaleureusement par cette rubrique !



## VOISINAGE & CIVISME

Malgré tous ces rappels, de multiples plaintes sont remontées en mairie ! Il serait dommage d'en arriver aux Forces de l'ordre.

Voici quelques petites règles à respecter pour le bien être de **TOUS** :

**Je peux faire du bruit (tonte, taillage de haie, perceuse, ect...) en semaine de 8h30 à 12h puis de 14h30 à 19h30 et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h UNIQUEMENT !!!**

J'écoute de la musique sur ma terrasse sans en faire profiter mes voisins... La nuit, les notes résonnent !!!

Les feux dans les jardins sont toujours interdits, les bennes à végétaux sont là pour ça ! l'article 84 du règlement sanitaire départemental s'applique : le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et des déchets végétaux sont interdits. (passible d'une amende de 3ème classe - maximum **450 €**)

Petit rappel pour les bennes à végétaux : des sacs d'ordures ont été déposés dans ces bennes, ce ne sont pas des poubelles. Merci !

Beaucoup de masques "COVID" sont jetés ou égarés sur la voie publique, merci d'être vigilant !

J'évite que mon animal de compagnie ne fasse un concert aussi bien diurne que nocturne, je le promène en laisse et **je ramasse ses besoins** !!! (merci de penser à notre employé communal qui passe la tondeuse)





# ELECTIONS départementales & régionales

Tous les membres du conseil municipal tiennent à remercier les administrés qui nous ont aidé à tenir les bureaux de vote de ces 2 élections.

**MERCI**

Vous trouverez ci-après les résultats du 2ème tour concernant ces élections.

**ELECTIONS REGIONALES**  
27-juin-21

SAISIE DES RESULTATS - 2eme TOUR

YVELINES

COMMUNE .....PARAY-DOUAVILLE.....

<b>INSCRIPTIONS</b>	151	<b>ABSTENTIONS</b>	59.60%
<b>ABSTENTIONS</b>	90	<b>PARTICIPATION</b>	40.40%
<b>VOTANTS</b>	61	<b>BLANCS/NULS</b>	3.28%
<b>BLANCS/NULS</b>	2	<b>EXPRIMES</b>	96.72%
<b>EXPRIMES</b>	59		

CANDIDATS		nb de voix
Nombre	Noms Prénom	
1	BARDELLA Jordan	10
2	PECRESSE Valérie	34
3	BAYOU Julien	6
4	SAINT MARTIN Laurent	9

**ELECTIONS departementales**  
27-juin-21

SAISIE DES RESULTATS - 2eme TOUR

YVELINES

COMMUNE .....PARAY-DOUAVILLE.....

<b>INSCRIPTIONS</b>	151	<b>ABSTENTIONS</b>	59.60%
<b>ABSTENTIONS</b>	90	<b>PARTICIPATION</b>	40.40%
<b>VOTANTS</b>	61	<b>BLANCS/NULS</b>	9.84%
<b>BLANCS/NULS</b>	6	<b>EXPRIMES</b>	90.16%
<b>EXPRIMES</b>	55		

CANDIDATS		nb de voix
Nombre	Noms Prénom	
1	BAX DE KEATING/DEMONT	42
2	JUTIER/MILLOT	13



# Rambouillet Transport à la demande

**Rendez-vous sur :**



Appli TàD  
Île-de-France  
Mobilités



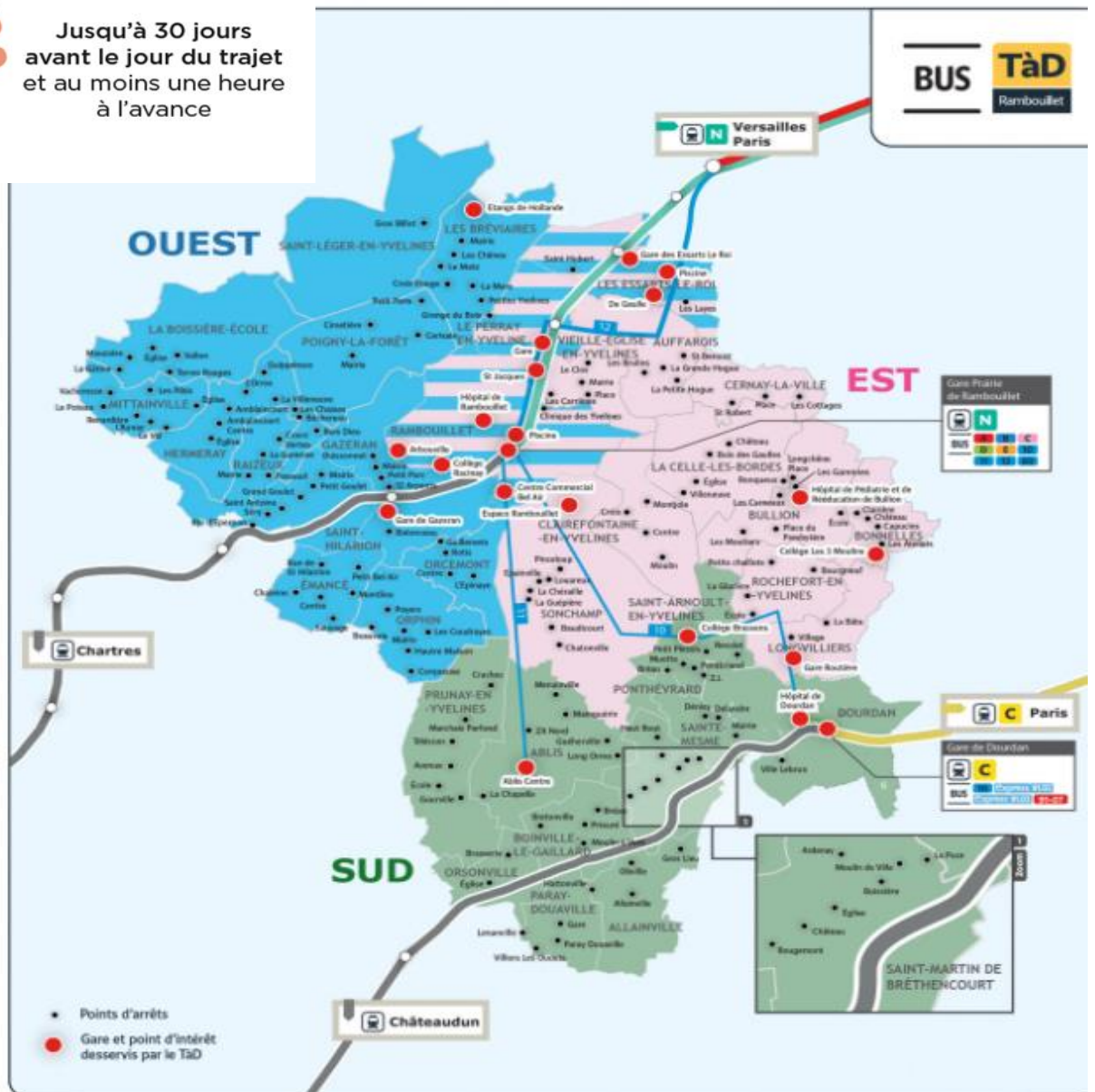
tad.idfmobilites.fr



09 70 80 96 63  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



**Jusqu'à 30 jours  
avant le jour du trajet  
et au moins une heure  
à l'avance**



# Pour nos jeunes !

## La carte **des jeunes** dans les **Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines**

Le Pass+ accompagne les **jeunes de l'entrée à la 6<sup>e</sup> à la majorité** et leur permet de bénéficier de multiples avantages. En savoir plus

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 Mai 2022.

[Créer un compte](#)

[Découvrir en vidéo](#)



## Un bouquet de services offerts aux jeunes de la 6<sup>e</sup> à la majorité

### Accessible pour tous dans les deux départements

Une aide financière de 80€

(100€ pour les boursiers)



Une aide financière pour les activités extrascolaires sport et culture.

[Découvrir nos organismes partenaires](#)

Des bons plans sport et culture



Des places pour des rencontres sportives ou des réductions pour des concerts.

[Découvrir les bons plans](#)

Du soutien scolaire en ligne gratuit



Un accès direct au soutien scolaire en ligne pour les collégiens qui résident dans les Hauts-de-Seine.

Également disponible pour les collèges publics des Yvelines via L'ENT.



## À qui s'adresse le Pass+ ?



Pour tous les jeunes **scolarisés** dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, de la 6<sup>e</sup> à la majorité.



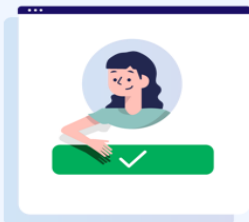
Pour tous les jeunes **domiciliés** dans les Hauts-de-Seine ou les Yvelines, de la 6<sup>e</sup> à la majorité.



Pour les jeunes de 11 à 18 ans accueillis dans des établissements spécialisés des deux départements.

## Comment en profiter ?

1.



Créez votre compte Pass+ représentant légal. Il vous permettra de gérer le profil de vos enfants pendant jusqu'à leur majorité.

2.



Ajoutez ensuite le profil d'un ou plusieurs enfants sur votre espace.

3.



Recevez la carte de votre enfant pour profiter des services Pass+

[Créer un compte](#)

## Actualités Pass+



**Pass+**  
hauts-de-seine • yvelines

Nouveau : Profitez des bons plans des organismes affiliés au Pass+ !



Invitez l'organisme de votre choix à s'affilier en ligne !



# Pour tous !



TOURISME

## Connaissez-vous le Pass Malin ?

Le Pass Malin c'est -15 % minimum dans plus de 60 sites touristiques des Yvelines et des Hauts-de-Seine !

Publié le : 17 mai 2021

### Une carte gratuite et valable pour 5 personnes

Le Pass Malin est une carte de réduction gratuite créée par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

Le concept est simple : le Pass offre 15 % de réduction minimum sur les entrées ou les billets de près de 60 sites et événements partenaires dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines. Vous pouvez faire bénéficier des réductions à votre famille ou à vos amis jusqu'à 5 personnes au total.

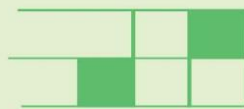
### Où et comment utiliser le Pass Malin ?

Le Pass Malin est disponible **en format papier dans tous les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative** des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

Il est également **téléchargeable depuis un site Internet** : [www.passmalin.fr](http://www.passmalin.fr).










Il suffit ensuite de présenter le Pass en illimité à l'entrée des sites partenaires (en version imprimée ou depuis votre mobile).





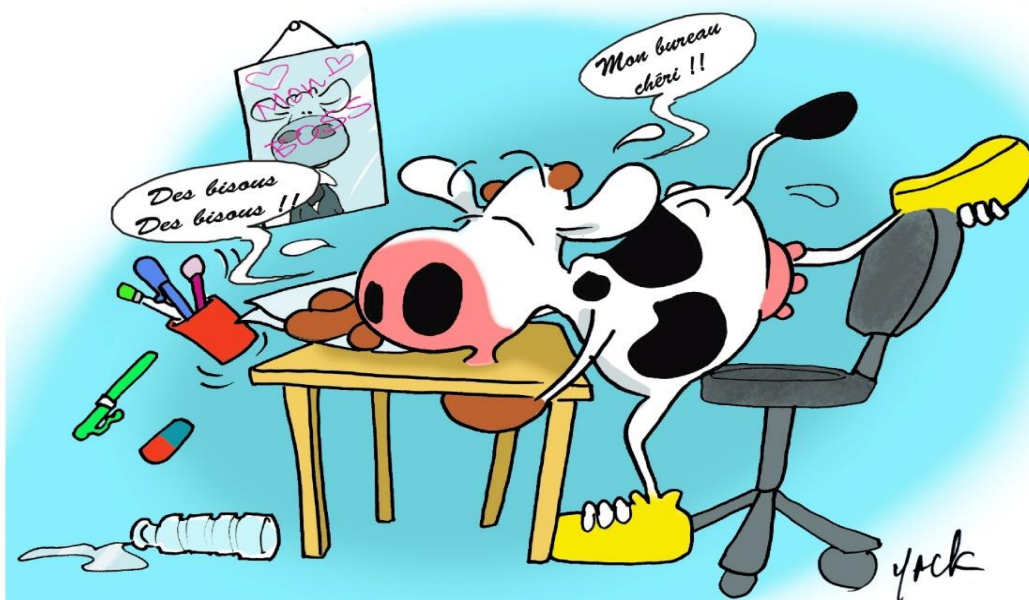
# MOTS FLECHES

Inscris dans la grille les réponses aux définitions dans le sens indiqué par les flèches

 TRÈS GRAND		RELIER				
		POUR RIRE				
						
COMME CELA			A PAYER		SUR L'OREILLER	INCASSABLE
						
				BEAUCOUP		
GRATTE LA TÊTE				VILLE DU BRÉSIL		
SAISON CHAUDE				EN PLUS À LA CANTINE		
			VRAI			
		PAS HAUT				SANS VÊTEMENT
		AVANT DE CAMION				
			SAUT			
				AVENUE		

3





*Bonne Rentrée à tous !!*

